

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 30 mai à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 mai, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, M. TOMI, Mme FERRI-PISANI, M. BARTOLI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, M. MARCANGELI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	M. GABRIELLI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SUSINI-BIAGGI	à	Mme SUSINI
Mme SAMPIERI	à	M. D'ORAZIO
Mme GUERRINI	à	M. MARCANGELI

Etaient absents :

M.DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Adjoints au Maire, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme FENOCCHI, M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M.D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 mai 2011

Délibération N°2011 / 126

**Affectation du résultat du compte administratif de l'exercice 2010 :
Budget annexe du Parking Diamant.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Conformément à l'instruction M4 qui régit ce budget, le résultat de fonctionnement du compte administratif doit faire l'objet d'une affectation par délibération.

Le compte administratif 2010 fait apparaître les résultats suivants :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 11 554.45 €

RECETTES : 5 664.73 €

Soit un déficit d'investissement brut d'exécution de **5 889.72 €**.

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 495 073.28 €

RECETTES : 581 598.62 €

Soit un excédent de fonctionnement brut d'exécution de **86 525.34 €**.

Il est proposé :

- d'affecter au compte 1068 « Autres réserves » la somme de 5 889.72 € pour couvrir en totalité le déficit d'investissement constaté au compte administratif 2010
- de reporter au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » le solde soit la somme de 80 635.62 €.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

d'adopter l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2010 du Budget annexe du Parking Diamant.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré**

Vu, l'article L.1612-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu, les articles L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu, les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Constatant que la comptabilité du budget annexe du parking du Diamant présente des résultats identiques à ceux du compte de gestion du Trésorier Municipal.

VU l'avis favorable de la commission compétente en date du 27 mai 2011,

ADOPTE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

l'affectation du résultat du Compte Administratif de l'exercice 2010 du Budget annexe du Parking Diamant.

DIT

Que l'excédent de fonctionnement d'un montant de 86 525.34 € est affecté de la manière suivante :

- au compte 1068 « Autres réserves » la somme de 5 889.72 €.
- Au compte 002 « Excédent de fonctionnement reporté » la somme de 80 635.62 €
-

CONSTATE

Que le compte administratif 2010 du budget du parking du Diamant et le compte de gestion établi par le Trésorier Municipal sont tous deux en concordance.

RECONNAIT

La sincérité des restes à réaliser.

PRECISE

Qu'ils seront portés au budget supplémentaire 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE MAIRE

SIMON RENUCCI